



Le 18 novembre 2020

Objet : Modifications nécessaires à apporter au seuil de déclenchement ou au taux de paiement du programme Agri-stabilité

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Les 7 000 éleveurs de porcs du Canada jouent un rôle majeur auprès de leurs collectivités rurales et contribuent de manière importante aux exportations de produits agroalimentaires tout en assurant la sécurité de l'approvisionnement canadien en nourriture. Leur contribution est toutefois menacée actuellement en raison d'une volatilité sans précédent des marchés, sur laquelle ils n'ont aucun pouvoir.

Dans le contexte commercial actuel, le programme Agri-stabilité devrait servir de point d'ancrage en aidant les producteurs agricoles à se sortir de la tourmente. Malheureusement, la baisse des niveaux de soutien introduite en 2012 fait en sorte que le programme ne procure que peu et même parfois aucune aide. Les producteurs agricoles demeurent exposés à un risque significatif qu'ils doivent dans les faits gérer par eux-mêmes. Des corrections doivent donc être apportées à Agri-stabilité.

À la base, il s'agit d'un bon programme. Il est adapté à nos situations individuelles. Les indemnités sont versées uniquement lorsque nous faisons face à une perte majeure. Le programme est conforme aux normes commerciales internationales. Par ailleurs, tout en soutenant les producteurs, il ne masque pas les signaux importants qui leur annoncent que des ajustements sont requis.

On s'attend à ce que les éleveurs de porcs perdent plus de 500 millions de dollars en raison de la COVID-19, et on estime que les pertes se poursuivront durant une bonne partie de 2021. Toutefois, les répercussions sur les producteurs, leurs collectivités rurales, les chaînes d'approvisionnement et l'économie canadienne peuvent être atténuées si les ministres corrigent les lacunes d'Agri-stabilité.

Afin de redonner à Agri-stabilité son mandat initial à titre de filet de sécurité valable qui procure le soutien nécessaire aux producteurs, au moment où ils en ont besoin, les corrections apportées doivent inclure des modifications au seuil de déclenchement ou au taux de paiement.

Si les ministres se contentent d'éliminer les limitations de la marge de référence, les gouvernements auront encore laissé tomber les agriculteurs.

Nous vous prions de choisir de protéger les producteurs agricoles, les collectivités rurales, le système alimentaire et l'économie.

Salutations cordiales,



Rick Bergman
Président, Conseil canadien du porc



Jack DeWit
Président, BC Pork



Casey Smit
Président, Saskatchewan Pork Development Board



Eric Schwindt
Président, Ontario Pork



Margie Lamb
Président, Pork Nova Scotia



Paul Larsen
Président, PEI Hog Commodity Marketing Board



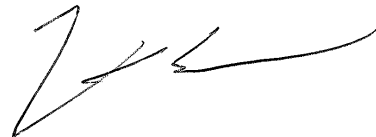
Brent Moen
Président, Alberta Pork



George Matheson
Président, Manitoba Pork



David Duval
Président, Fédération des producteurs de porcs du Québec



Hans Kristensen
Président, Porc NB Pork